



---

GDR - Séminaire Annuel AAP européens

17 octobre 2016, Paris

Documentation participant

---

*Programme cadre européen Horizon 2020*  
**SYNTHÈSE**

## Sommaire

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Architecture et contenu du programme cadre Horizon 2020</b> .....	<b>3</b>
1.1 Pilier 1. Excellence scientifique.....	4
1.2 Pilier 2. Primauté industrielle .....	5
1.3 Pilier 3. Défis sociétaux.....	5
<b>2. Zoom sur les Calls des Défis 1 et 6 de la programmation 2016-2017</b> .....	<b>6</b>
2.1 Types d'action.....	6
2.2 Défi 1 - Health, demographic change and well-being .....	8
2.3 Défi 6 - Europe in a changing world - Inclusive, innovative and reflexive societies .....	10
<b>3. Candidater à H2020 : procédures et bonnes pratiques</b> .....	<b>14</b>
3.1 Le portail du participant (Participant portal) .....	14
3.2 Le dossier de candidature.....	14
3.2.1 Règles de participation à H2020 .....	14
3.2.2 Partie administrative et financière .....	15
3.2.3 Partie scientifique .....	16
3.2.4 Évaluation .....	17
<b>4. Contractualisation</b> .....	<b>18</b>
<b>LIENS UTILES</b> .....	<b>19</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>21</b>

## Préambule

Cette note est une version actualisée de la synthèse du programme cadre Horizon 2020 diffusée et mise à jour lors des séminaires annuels du GDR « Longévité et vieillissements » consacrés aux appels à projets européens (18 septembre 2014, 25 septembre 2015)<sup>1</sup>.

## Plan de la note

La première partie présente l'architecture et le contenu du Programme cadre Horizon 2020, suivi d'un zoom sur les appels à projets du défi 1 et du défi 6 de la programmation 2017.

La seconde porte sur le dossier de candidature, autour des conditions de soumission aux appels à projets, des procédures et de quelques bonnes pratiques de montage de dossier.

La troisième partie propose une sélection de sites d'information de référence et de différents dispositifs d'aides destinés aux chercheurs, ainsi qu'un glossaire.

Les liens hypertextes indiqués dans la note permettent d'accéder aux textes et aux informations sources.

## Introduction

Lancé en 2014 et doté d'un budget de 80 Md€, Horizon 2020 constitue le cadre européen de financement de la recherche, du développement et de l'innovation regroupant l'ensemble des programmes de financement de l'UE (EIT, 7<sup>e</sup> PCRD, CIP et Euratom).

Horizon 2020 englobe différentes catégories d'AAP, dont les thématiques sont définies en général pour une durée de deux ans dans des Programmes de travail (Work Programme ou WP).

### 1. Architecture et contenu du programme cadre Horizon 2020

Le programme Horizon 2020 comprend deux objectifs spécifiques :

- Diffusion de l'excellence et élargissement de la participation,
- Science pour et avec la société.

Il est structuré en 3 piliers :

1. Pilier 1 : Excellence scientifique
2. Pilier 2 : Primauté industrielle
3. Pilier 3 : Défis sociétaux

H2020 abrite également:

- l'Institut Européen d'Innovation et de Technologie, au sein duquel sont regroupés les « Communautés de la connaissance et de l'innovation » (*Knowledge and Innovation Communities, KICs*),
- le Centre commun de recherche ou *Joint research center (JRC)*, qui fournit un soutien scientifique et technologique à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques communautaires,
- et le programme Euratom.

---

<sup>1</sup> Ces documents sont consultables [en ligne](#) sur le site internet du GDR.



## Architecture du programme



MESR - octobre 2013



### [Plus d'informations sur la structure du programme cadre Horizon 2020](#)

#### 1.1 Pilier 1. Excellence scientifique

**Budget : 27Md€**

→ [European Research Council \(ERC\)](#)

Ce fonds soutient des projets de recherche exploratoire, portés par un chercheur.

Ce sont des programmes blancs.

La sélection des projets porte sur des critères de reconnaissance académique du chercheur (nombre de publications, conférences internationales, prix, etc.), ou sur le potentiel d'innovation (PoC = Proof of concept), dont des retombées commerciales et financières sont attendues.

Les appels à projets sont structurés selon trois profils de chercheurs : « starting », « consolidator », « advanced » (débutant, « en consolidation », confirmé).

### → [Future and Emerging Technologies \(FET\)](#)

Ce fonds est dédié aux chercheurs porteurs de projets dits « à hauts risques » : les projets comprennent une orientation applicative associant des enjeux scientifiques et technologiques.

### → [Marie Skłodowska-Curie Actions \(MSCA\)](#)

Ce fonds est dédié à la mobilité et à la formation des chercheurs à divers niveaux de leur carrière, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés dans un État membre ou un pays associé à l'UE. Quatre types de projets sont financés :

- Initial Training Networks (ITN) : réseaux de formation doctorale par la recherche,
- Individual fellowships (IF) : bourses individuelles intra-européennes ou internationales,
- COFUND : programme de co-financement de programmes nationaux ou internationaux de bourses doctorales et post-doctorales,
- Research and Innovation Staff Exchange (RISE) : projets d'échanges de personnel scientifique avec des pays tiers autour d'un projet de recherche.

### → [Research infrastructures](#)

Ce fonds finance des équipements de recherche d'envergure mondiale (plateformes virtuelles, BDD, SI, etc.).

## 1.2 Pilier 2. Primauté industrielle

**Budget : 20 Md€**

Ce pilier porte sur le renforcement des capacités d'innovation dans le domaine des technologies (TIC, Nano, biotech, microélectronique, etc.). Il s'adresse aux entreprises et industriels.

## 1.3 Pilier 3. Défis sociétaux

**Budget : 31 Md€**

Le troisième pilier est structuré en sept défis sociétaux (Societal Challenges, SC) :

1. Health, Demographic Change and Wellbeing (7,4 Md€),
2. Food Security, Sustainable Agriculture and Forestry, Marine, Maritime and Inland Water Research and the Bioeconomy (3,8 Md€),
3. Secure, Clean and Efficient Energy (5,9 Md€),
4. Smart, Green and Integrated Transport (6,3 Md€),
5. Climate Action, Environment, Resource Efficiency and Raw Materials (3,1 Md€),
6. Europe in a changing world - Inclusive, innovative and reflective societies (1,3 Md€),
7. Secure societies - Protecting freedom and security of Europe and its citizens (1,6 Md€).

Chaque Défi fait l'objet d'un **Work programme** (WP) qui correspond à une programmation thématique renouvelée tous les deux ans. Des [thématiques de recherche en SHS](#) y sont intégrées.

Cette programmation thématique est structurée en **Calls**, dans lesquels sont regroupés des appels à projets sous thématiques ou **topics**. Chaque topic vise des objectifs fixés par la Commission et détaillés dans le texte de l'appel.

⚠ **Les thématiques des Calls sont définies pour une durée de 2 ans.**

⚠ **Les topics sont publiés en général dans le courant du deuxième semestre de l'année n-1 de la date du dépôt.**

⚠ **Les thématiques de recherche liées aux questions de vieillissement étant transversales, la Commission promeut leur intégration dans l'ensemble des défis. Il est donc recommandé de consulter l'intégralité des programmes de travail de tous les défis.**

*Règle implicite : pour connaître le calendrier de lancement des AAP, il est conseillé de suivre le flux RSS du portail du participant (<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/data/call/h2020/calls-rss.xml>).*

## 2. Zoom sur les Calls des Défis 1 et 6 de la programmation 2016-2017

### 2.1 Types d'action

Le pilier 3 d'H2020 soutient différentes modalités de recherche ou types d'action (*Type of Action*) qui correspondent à des instruments de financement.

Les principaux types d'action mentionnés dans le programme de travail 2017 sont :

- *Research and Innovation Action (RIA)*,
- *Innovation Action (IA)*,
- *Coordination and Supporting Action (CSA)*,
- *Pre-Commercial Procurement (PCP)*,
- *Era-Net-Cofund*,
- *et Public Procurement of Innovative Solutions (PPI)*.

Ces instruments de financement orientent le contenu du projet de recherche.

Le tableau suivant les distingue par objectif, moyen, entités participantes, taux de financement et durée moyenne du projet.

Type d'actions	RIA : Research Innovation Action	IA : Innovation Action	CSA : Coordination and Supporting Action	Pre-commercial procurement co-fund actions (PCP)	ERA-NET-COFUND	Public Procurement of Innovative Solutions (PPI)
<b>Objectif</b>	Établir de nouvelles connaissances, étudier la faisabilité d'une technologie nouvelle ou améliorée, produit, procédé, service ou solution	Production des activités proches du marché: plans, conception de nouveaux produits, procédés, services (ex. prototypes, tests, démonstration, pilotage, mise sur le marché).	Financer des mesures d'accompagnement à la recherche (standardisation, dissémination, networking, communication, dialogues entre les communautés scientifiques)	Encourager les commandes publiques pour des services de R&D en solutions innovantes relevant de l'intérêt général	Financer des organismes publics de recherche qui exécutent des projets transnationaux ou soutiennent des initiatives public-public.	Cofinancement de l'achat de produits ou services publics déjà, ou presque, sur le marché.
<b>Moyen</b>	Recherche fondamentale et appliquée ; tests et validation d'un prototype à petite échelle en laboratoire	Les projets peuvent inclure des activités de recherche et de développement limitées	Activités d'accompagnement à la recherche	Regrouper des pouvoirs adjudicateurs publics afin d'investir dans une solution commune	Financement complémentaire aux programmes nationaux pour des appels transnationaux	Mutualiser la demande et faire une commande groupée pour stimuler l'offre.
<b>Entités légales participantes</b>	Au moins 3 (États membres ou pays associés)	Au moins 3 (États membres ou pays associés)	Une seule entité légale nécessaire	Au moins 3 (États membres ou pays associés). De plus, les acheteurs doivent relever de 2 entités légales indépendantes.	Consortium d'agences de financement	Au moins 3 (États membres ou pays associés).
<b>Taux de financement</b>	Taux de financement européen 100%	Taux de financement européen 70% (sauf pour les entités à but non lucratif qui sont financées à 100% des leurs coûts totaux éligibles).	Taux de financement européen : 100%	Taux de financement européen : maximum 70% des coûts éligibles	Taux de financement européen : 33% des coûts éligibles.	Taux de financement européen : maximum 20% des coûts éligibles
<b>Durée moyenne du projet</b>	36-48 mois	30-36 mois	12 à 30 mois	NC	60 mois	NC

Sources : CNRS 2014, 2015 ; Ined 2016

Tableau 1 - Principaux instruments financiers d'Horizon 2020

- ⚠ **Chaque topic prévoit le type d'action ou instrument financier à utiliser.**
- ⚠ **Chaque topic a un calendrier de dépôt de dossier spécifique, en une étape ou deux étapes.**

## 2.2 Défi 1 - Health, demographic change and well-being

La [programmation en cours \(2016-2017\) du défi 1](#) comprend le Call « Personalised Medicine » décliné en six sous-axes thématiques (I), des activités de coordination (II) et d'autres actions (III).

La présentation suivante est limitée aux topics du Call « Personalised Medicine » à soumettre en 2017<sup>2</sup>. Sont indiqués le type d'action, le mode de soumission (en une étape ou deux étapes), ainsi que les dates d'ouverture du topic et de soumission des projets.

[Accès à la page des topics du Call ouvert en 2016 et en 2017](#)

### I - CALL : PERSONALISED MEDICINE (H2020-PM-2016/2017)

Call identifier : H2020-SC1-2016-2017

#### 1.1 Understanding health, well-being and disease

- **Topic : [SC1-PM-02-2017: New concepts in patient stratification](#)**  
 Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
 Soumission : 2 étapes  
 Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
 Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 4 octobre 2016  
 Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 11 avril 2017
- **Topic : [SC1-PM-03-2017: Diagnostic characterisation of rare diseases](#)**  
 Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
 Soumission : 1 étape  
 Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
 Date limite de soumission : 11 avril 2017

#### 1.2 Preventing disease

- **Topic : [SC1-PM-07-2017: Promoting mental health and well-being in the young](#)**  
 Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
 Soumission : 2 étapes  
 Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
 Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 4 octobre 2016  
 Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 11 avril 2017

#### 1.3 Treating and managing diseases

- **Topic : [SC1-PM-08-2017: New therapies for rare diseases](#)**  
 Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
 Soumission : 2 étapes  
 Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
 Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 4 octobre 2016  
 Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 11 avril 2017
- **Topic : [SC1-PM-10-2017: Comparing the effectiveness of existing healthcare interventions in the adult population](#)**  
 Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
 Soumission : 2 étapes  
 Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
 Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 4 octobre 2016  
 Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 11 avril 2017

<sup>2</sup> Cette liste est tirée de la version actualisée du Work Programme 2016-2017 du 25 juillet 2016. Les « autres actions » portent sur des financements pour participer à des événements scientifiques spécifiques et à des activités d'évaluation ou d'expertise (cf. Work Programme 2016-2017 : 81-91).

- **Topic :** [SC1-PM-11-2016-2017 : Clinical research on regenerative medicine](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 29 juillet 2016

Date limite de soumission : 11 avril 2017

#### 1.4 Active ageing and self-management of health

- **Topic :** [SC1-PM-15-2017: Personalised coaching for well-being and care of people as they age](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 20 septembre 2016

Date limite de soumission : 31 janvier 2017

#### 1.5 Methods and data

- **Topic :** [SC1-PM-16-2017: In-silico trials for developing and assessing biomedical products](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 8 novembre 2016

Date limite de soumission : 14 mars 2017

- **Topic :** [SC1-PM-17-2017: Personalised computer models and in-silico systems for well-being](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 8 novembre 2016

Date limite de soumission : 14 mars 2017

- **Topic :** [SC1-PM-19-2017: PPI for uptake of standards for the exchange of digitalised healthcare records](#)

Type d'action : PPI - Public Procurement of Innovative solutions

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 8 novembre 2016

Date limite de soumission : 14 mars 2017

- **Topic :** [SC1-PM-20-2017: Development of new methods and measures for improved economic evaluation and efficiency measures in the health sector](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture: 29 juillet 2016

Date limite de soumission : 11 avril 2017

#### 1.6 Health care provision and integrated care

Aucun topic ouvert en 2017.

## II. CO-ORDINATION ACTIVITIES

- **Topic :** [SC1-HCO-03-2017: Implementing the Strategic Research Agenda on Personalised Medicine](#)

Type d'action : ERA-NET-Cofund

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 29 juillet 2016

Date limite de soumission : 11 avril 2017

- **Topic :** [SC1-HCO-07-2017: Global Alliance for Chronic Diseases \(GACD\)](#)

Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 29 juillet 2016

Date limite de soumission : 11 avril 2017

- **Topic :** [SC1-HCO-08-2017: Actions to bridge the divide in European health research and innovation](#)

Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
Date limite de soumission : 11 avril 2017

- **Topic : [SC1-HCO-17-2017: Support for large scale uptake of Digital Innovation for Active and Healthy Ageing](#)**

Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 20 septembre 2016  
Date limite de soumission : 31 janvier 2017

### 2.3 Défi 6 - Europe in a changing world - Inclusive, innovative and reflexive societies

La [programmation en cours \(2016-2017\) du défi 6](#) comprend quatre Calls.

La présentation qui suit porte sur les topics ouverts en 2017. Sont indiqués le type d'action, le mode de soumission (en une étape ou deux étapes), ainsi que les dates d'ouverture du topic et de soumission des projets.

#### I - CALL : CO-CREATION FOR GROWTH AND INCLUSION

Call identifier: H2020-SC6-CO-CREATION-2016-2017

[Accès à la page des topics du Call I](#)

- **Topic : [CO-CREATION-01-2017: Education and skills: empowering Europe's young innovators](#)**  
Type d'action : IA - Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [CO-CREATION-02-2016: User-driven innovation: value creation through design-enabled innovation](#)**  
Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
Date limite de soumission : 15 novembre 2016
- **Topic : [CO-CREATION-03-2016: Piloting demand-driven collaborative innovation models in Europe](#)**  
Type d'action : IA - Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 29 juillet 2016  
Date limite de soumission : 15 novembre 2016
- **Topic : [CO-CREATION-04-2017: Applied co-creation to deliver public services](#)**  
Type d'action : IA - Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [CO-CREATION-06-2017: Policy-development in the age of big data: data-driven policy-making, policy-modelling and policy-implementation](#)**  
Types d'action: CSA - Coordination and support action, RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [CO-CREATION-07-2017: Towards a new growth strategy in Europe - Improved economic and social measurement, data and official statistics](#)**

Types d'action: CSA - Coordination and support action, RIA Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017

- **Topic : [CO-CREATION-08-2016-2017: Better integration of evidence on the impact of research and innovation in policy making](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017

## **II- Call: Reversing inequalities and promoting fairness**

Call identifier: H2020-SC6-REV-INEQUAL-2016-2017

[Accès à la page des topics du Call II](#)

- **Topic : [REV-INEQUAL-09-2017: Boosting inclusiveness of ICT-enabled research and innovation](#)**  
Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [REV-INEQUAL-11-2017: Current European and cross-national comparative research and research actions on Migration](#)**  
Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [REV-INEQUAL-12-2017: Research Social Platform on Migration and Asylum](#)**  
Type d'action : CSA - Coordination and support action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [REV-INEQUAL-13-2017: Research on employability, skills and labour market integration of migrants](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017

## **III- Call : Engaging together globally**

Call identifier: H2020-SC6-ENG-GLOBALLY-2016-2017

[Accès à la page des topics du Call III](#)

- **Topic : [ENG-GLOBALLY-01-2017: Strengthening Europe's position in the global context: science diplomacy and intercultural relations](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-02-2017: Shifting global geopolitics and Europe's preparedness for managing risks, mitigation actions and fostering peace](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016

Date limite de soumission : 2 février 2017

- **Topic : [ENG-GLOBALLY-03-2017: The European Union and the global challenge of migration](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-04-2017: Science diplomacy for EU neighbourhood policies](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-05-2017: The strategic potential of EU external trade policy](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-06-2017: The Asia-Pacific as a strategic region for Europe](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-07-2017: The European Union and Central Asia](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-08-2016-2017: EU-China cooperation on sustainable urbanisation](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [ENG-GLOBALLY-10-2017: Migration and asylum systems](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017

#### **IV- CALL : Understanding Europe - Promoting the European public and cultural space**

Call identifier: H2020-SC6-CULT-COOP-2016-2017

[Accès à la page des topics du Call IV](#)

- **Topic : [CULT-COOP-01-2017: Democratic discourses and the rule of law](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [CULT-COOP-02-2017: Improving mutual understanding among Europeans by working through troubled pasts](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action

Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017

- **Topic : [CULT-COOP-03-2017: Cultural literacy of young generations in Europe](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-04-2017: Contemporary histories of Europe in artistic and creative practices](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-05-2017: Religious diversity in Europe - past, present and future](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-06-2017: Participatory approaches and social innovation in culture](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-07-2017: Cultural heritage of European coastal and maritime regions](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-09-2017: European cultural heritage, access and analysis for a richer interpretation of the past](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017
- **Topic : [CULT-COOP-10-2017: Culture, integration and European public space](#)**  
Type d'action : ERA-Net COFUND  
Soumission : 1 étape  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017
- **Topic : [CULT-COOP-11-2016-2017: Understanding the transformation of European public administrations](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 1 étape

Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission : 2 février 2017

- **Topic : [CULT-COOP-12-2017: The significance of cultural and core values for the migration challenge](#)**  
Type d'action : RIA - Research and Innovation action  
Soumission : 2 étapes  
Date d'ouverture : 4 octobre 2016  
Date limite de soumission 1<sup>ère</sup> étape : 2 février 2017  
Date limite de soumission 2<sup>ème</sup> étape : 13 septembre 2017

### 3. Candidater à H2020 : procédures et bonnes pratiques

#### 3.1 Le portail du participant (Participant portal)

Ce [portail](#) permet notamment :

- d'accéder à toute information utile concernant Horizon 2020 - derniers appels à projets, Work Programmes en cours, règles de participation, expertise pour la Commission, et,
- de soumettre en ligne les projets de recherche (avec un Code identifiant du participant (PIC) ou numéro d'identité reçu à l'enregistrement et à la création d'un compte).

Le [guide en ligne](#) (H2020 Online manual) offre une présentation exhaustive des processus, des étapes et du cycle de vie d'un projet de recherche.

#### 3.2 Le dossier de candidature

Selon le topic choisi et l'instrument financier ou type d'action qui lui est associé, plusieurs dossiers de candidature sont proposés.

Les modèles de ces dossiers sont consultables dans le guide en ligne et sur le portail du participant, sous l'onglet *Reference Documents*.

- Consulter le modèle [Research and Innovation Action/Innovation action \(RIA/IA\)](#)
- Consulter le modèle [Coordination and Support Actions \(CSA\)](#)
- Consulter le modèle [Public Procurement of Innovative Solutions \(PPI\)](#)
- Consulter le modèle [ERA NET-Cofund](#)
- Consulter le modèle [Pre-Commercial Procurement \(PCP\)](#)

##### 3.2.1 Règles de participation à H2020

Les projets collaboratifs doivent comprendre au minimum **trois participants de trois États Membres** différents (incluant les territoires d'Outre-mer et les pays associés). Il faut constituer un **consortium**.

Pour consulter la liste des pays associés :

[http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants\\_manual/hi/3cpart/h2020-hi-list-ac\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/3cpart/h2020-hi-list-ac_en.pdf)

[http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/other/wp/2016-2017/annexes/h2020-wp1617-annex-ga\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/other/wp/2016-2017/annexes/h2020-wp1617-annex-ga_en.pdf)

Le consortium se compose d'un investigateur principal, qui est le **coordinateur** du projet. Les autres participants sont des "partenaires", organisés en équipes avec un responsable, contact du coordinateur (voir Annexe **Liens utiles**).

### 3.2.2 Partie administrative et financière

Les sections 1 et 2 du dossier du participant portent sur les données administratives des entités, équipes et chercheurs impliqués.

#### ➤ « Budget » (section 3)

Règles d'éligibilité des coûts pour les équipes de recherche sur la base des coûts directs couvrant :

- Coûts directs :
  - Frais de personnel (CDD + permanents éligibles),
  - Coûts de fonctionnement du projet : consommables, frais de mission, achat de matériel nécessaire au projet, frais de publication « Open », etc.
  - Sous-traitance : externalisation de tâches d'appui non essentielles du projet de recherche (restauration, location de salles, organisation de conférences, traduction) y compris de recherche,
  - Coûts d'équipement (selon les règles d'amortissement du bénéficiaire).
- Coûts indirects :
  - Calculés sur la base de 25% des coûts directs hors sous-traitance.

Type d'action	Type de participants	Remboursements
<b>Research and innovation action (RIA)</b>	Organismes de recherche/ universités (ou tout autre établissement public) et PME ou entreprises	100% des coûts directs imputés au projet remboursés + 25 % des coûts directs remboursés au titre des coûts indirects <sup>3</sup>
<b>Coordination and supporting action (CSA)</b>		
<b>Innovation action (IA)</b>	Organismes de recherche / universités / entités publiques / Non profit organisations	100 % des coûts directs imputés au projet remboursés + 25 % des coûts directs remboursés au titre des coûts indirects
	Entreprises / PME / secteur privé en général	70 % des coûts directs imputés au projet remboursés + 25 % des coûts directs remboursés au titre des coûts indirects

D'après Chiara Chelini (SPV DR1-DR3, CNRS, 2015)

Pour les industriels et PME, les règles d'éligibilité sont différentes :

- pour les coûts directs éligibles : taux variable de 100% (pour les activités de R&D) à 70% (pour les activités en phase de commercialisation)
- pour les coûts indirects : taux forfaitaire de 25% dans les deux cas.

*Quelques règles implicites (Attention, il ne s'agit pas de règles officielles de la Commission Européenne) :*

- *Bien qu'il n'existe pas de norme quantifiée, en général 30% du budget du projet est ciblé sur l'équipe « investigateur principal » - notamment en raison des activités de coordination.*
- *Un poste budgétaire porte sur le financement du management de projet – l'enveloppe budgétaire est en moyenne de 5% à 10% du financement demandé.*

#### ➤ « Éthique » (section 4)

<sup>3</sup> Les coûts indirects couvrent les coûts forfaitaires affectés à l'infrastructure (fluides, entretien de locaux, électricité, téléphone).

Cette section porte sur le type de données utilisées dans le projet (tissus humains, cellules souches, animaux, etc.) et les impacts environnementaux.

Il existe des pré-questionnaires auto-remplis d'évaluation sur l'aspect éthique.

*Règle implicite : le formulaire de consentement de participation doit être fourni.*

### 3.2.3 Partie scientifique

*Règle implicite : les mots clés de la stratégie H2020 « Pour une croissance, intelligente, durable, et inclusive » doivent apparaître dans la partie scientifique.*

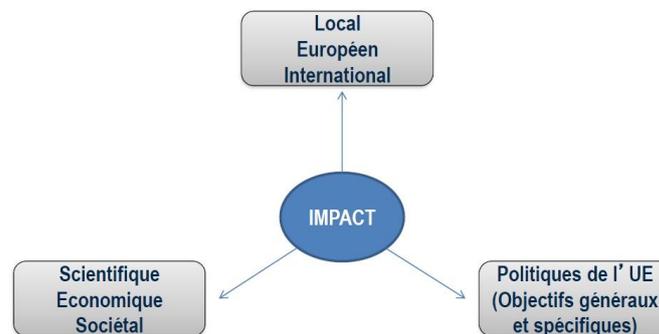
#### ➤ « Excellence » (section 1)

Cette section comporte quatre parties :

- objectifs,
- liens avec le Work Programme en cours,
- méthodologie,
- ambition.

#### ➤ « Impact » (section 2)

Il s'agit de montrer comment le projet contribuera à atteindre les objectifs attendus du projet bien sûr, mais aussi les impacts recherchés dans les politiques européennes (lien avec les orientations de la Commission européenne). Il s'agira donc également de démontrer le potentiel de diffusion et d'exploitation des résultats.



Chiara Chelini (SPV DR1-DR3 CNRS, 2015)

### Impacts scientifiques

Il est nécessaire de définir un Data Management Plan (DMP), applicable aux données (et bases de données) générées par le projet<sup>4</sup> et comprenant l'accès aux résultats.

<sup>4</sup> Ce plan doit comporter les informations suivantes :

- nom et référence de la base de données, origine des données, échelle de leur utilisation possible, publications éventuellement envisagées, information sur l'existence (ou non) de données similaires et possibilité de les intégrer et réutiliser,
- quelles données seront partagées, quels outils techniques et logiciels seront éventuellement nécessaires pour en permettre la réutilisation, vers quel public leur accès sera ouvert et selon quelles modalités ? Fournir un argumentaire si les données ne seront pas accessibles au grand public,
- quelles données seront archivées et préservées sur la longue durée (archives certifiées?) ? Seront-elles réutilisables par des tiers ?
- qui en sera responsable ?
- quelle sera la gestion des droits de propriété intellectuels (droits d'auteurs, droits de licence) ?

La publication des résultats des projets financés par H2020 dans des archives ouvertes et accessibles à tous doit être prévue : cette pratique est désormais une contrainte juridiquement obligatoire (Art. 39 du modèle de Grant Agreement).

*Quelques règles implicites (Attention, il ne s'agit pas de règles officielles de la Commission Européenne) :*

- Déposer une archive numérique des publications (ou de la version révisée par le comité de lecture),
- Déposer les métadonnées en Open Access<sup>5</sup>,
- Donner un accès libre aux résultats dans les six mois maximum (douze mois pour les SHS).

Les projets doivent obligatoirement inclure la stratégie d'accès aux bases de données et résultats dans les livrables. Le cas échéant, il faut différencier le type de produit (en fonction de la taille et selon les phases du projet) ainsi que les publics susceptibles d'être intéressés (chercheurs, grand public, décideurs).

Pour plus d'information, deux guides sont disponibles en ligne :

- [Guidelines on Open Access to Scientific Publications and Research Data in Horizon 2020](#)
- [Guidelines on FAIR Data Management in Horizon 2020](#)

### ➤ « Implémentation » (Section 3)

Cette section porte sur la mise en œuvre et la gouvernance du projet.

Il s'agit de démontrer :

- la capacité du consortium à s'organiser et à prendre les décisions en définissant le rôle de chaque comité, la composition, la périodicité, etc., et que
- le consortium a la masse critique nécessaire pour atteindre les objectifs et montrer la complémentarité des partenaires et de leurs compétences respectives pour mener à bien le projet.

#### 3.2.4 Évaluation

L'évaluation est menée par des experts externes en trois étapes :

- 1) Évaluation individuelle des projets,
- 2) Réunion des experts (Consensus Meeting) pour notation des projets (unanimité requise),
- 3) Décision finale de la Commission qui émet un ESR (Evaluation Summary Report).

### ➤ Critères d'évaluation

Trois critères d'évaluation sont appliqués à tout type de recherche : Excellence – Impact – Mise en œuvre.

Les échelles de notation, séquentielles pour les AAP à deux étapes, sont les suivantes :

- Étape 1: Excellence (min 4/5) - Impact (min 4/5) : Total min : 8,5/10
- Étape 2: Excellence (min 4/5) - Impact (min 4/5) - Implémentation (min 3/5) : Total min : 12/15

*Quelques règles implicites (Attention, il ne s'agit pas de règles officielles de la Commission Européenne) :*

- Prendre en compte tous les aspects éthiques (traitement des données, demande d'autorisation complémentaire, etc.),
- Associer au maximum les décideurs politiques, associations de patients et acteurs de la société civile (sans forcément les avoir dans l'accord de consortium mais les lister et les inclure dans le calendrier),
- Déposer les données en Open Access et Open Data (à terme, accès gratuit aux données voulu par la Commission),
- À qualité scientifique égale, les projets attentifs au genre et à la parité seront privilégiés.

---

<sup>5</sup> Deux types d'Open Access (OA) : GREEN OA (self-archivage), dépôt gratuit directement effectué par l'auteur, qui peut rendre la publication accessible immédiatement ou la retarder (période d'embargo). Ex. HAL : archive institutionnelle commune et nationale (utilisée par le CNRS, 21 autres établissements de recherche, Grandes Écoles et Universités) <http://hal.archivesouvertes.fr> et GOLD OA (dépôt payant dans des archives fournis par les éditeurs) : coûts supportés par les auteurs ou les établissements.

Avant soumission, un questionnaire d'auto-évaluation du projet peut être rempli en ligne :

[http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/call\\_ptef/ef/2016-2017/h2020-call-ef-ria-ia-csa-2016-17\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/call_ptef/ef/2016-2017/h2020-call-ef-ria-ia-csa-2016-17_en.pdf)

#### **4. Contractualisation**

La Commission signe un Grant Agreement (GA) avec le coordonnateur du projet, auquel les autres bénéficiaires accèdent en signant une annexe. Le coordinateur du projet est donc responsable de la gestion juridique et financière du projet pour le compte du consortium.

L'accord de consortium passé entre les partenaires du projet porte sur leurs relations pendant la vie du projet. L'accord de consortium est proposé par le coordinateur. Il mène les négociations de l'accord.

L'Accord de Consortium doit être signé dans les huit mois qui suivent le dépôt du projet, et non plus dans l'année suivant la signature du Grant Agreement comme précédemment.

## LIENS UTILES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Portail français Horizon 2020 : <http://www.horizon2020.gouv.fr/>

Guides et fiches d'accompagnement à Horizon 2020 :

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid78511/guides-accompagnement-horizon-2020.html>

Points de contacts nationaux : <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74103/le-reseau-des-pcn.html>

Mémento des programmes Européens 2014-2020 pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation - CPU

<http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2014/03/M%C3%A9mento-Programmes-Europ%C3%A9ens-web.pdf>

### DONNÉES STATISTIQUES

Accès aux résultats du programme H2020 (jeux de données Open Data sur les indicateurs de participation, le nombre de contrats et de coordinations de projets en cours, etc.) :

Portail des données ouvertes de l'Union européenne

Accès unique aux données produites par les institutions et organes de l'Union européenne

<http://data.europa.eu/euodp/fr/data/>

Service Communautaire d'Information sur la Recherche et le Développement (CORDIS) :

Référentiel et portail public de la Commission européenne dédié à la diffusion des informations sur tous les projets de recherche financés par l'UE et leurs résultats : [http://cordis.europa.eu/projects/home\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/projects/home_fr.html)

Portail français Horizon 2020

<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid91235/donnees-statistiques-horizon-2020.html>

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/?refine.publisher=Commission+europ%C3%A9enne&sort=modified>

Bourses ERC

<https://erc.europa.eu/projects-and-results/statistics>

Sur les **accords de consortium** dans les projets collaboratifs européens :

- IPR Helpdesk : <http://www.ipr-helpdesk.org/home.html>
- DESCA (modèle d'accord de consortium) : <http://www.desca-2020.eu/>
- Association nationale de la Recherche et de la Technologie : <http://www.anrt.asso.fr/>
- Le réseau EEN : [http://een.ec.europa.eu/index\\_fr.html](http://een.ec.europa.eu/index_fr.html)

Quelques cabinets de conseil :

- Efficient Innovation : [www.efficient-innovation.fr/](http://www.efficient-innovation.fr/)
- ARTTIC : <http://www.arttic.eu/pages/en/home.php>

Plateforme collaborative de recherche de partenaires : [www.fitforhealth.eu](http://www.fitforhealth.eu)

### INGÉNIERIE DE PROJET

**Chercheurs CNRS**

Pour une aide au montage des dossiers de candidature, solliciter le dispositif IPE (Ingénieur de Projets Européens), coordonné par la DERCI.

Affectation en Délégation Régionale (SPV).

Critères d'éligibilité : Projets à coordination CNRS, le projet est d'un intérêt stratégique (validation par les instituts concernés) ; priorité donnée aux projets de types collaboratifs (impliquant la mise en place d'un consortium).

Procédure d'attribution :

- Formulaire à télécharger (<http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article215>)
- Le coordinateur transmet sa demande ([demandeipe@cnrs-dir.fr](mailto:demandeipe@cnrs-dir.fr))
- La DERCI et les instituts valident les attributions.

### ***Chercheurs INSERM***

Missions : <http://www.inserm-transfert.fr/fr/overview/missions.html>

Contacts: <http://www.inserm-transfert.fr/fr/contacts/contactdetails.html>

## GLOSSAIRE

AC : Accord de Consortium  
CSA : Coordination and Supporting Action  
DoW : Description of Work  
DMP : Data Management Plan  
ERC : European Research Council  
EPM : European Project Manager  
ESR : Evaluation Summary report  
ETN : European Training Network  
FET : Future and Emerging Technologies  
GA : Grant Agreement  
HCO : Health Coordination Activities  
IA : Innovation Action  
IPE : Ingénieurs de Projets Européens  
JRC : *Joint research center*  
KICs : *Knowledge and Innovation Communities*  
LoU : Letter of Understanding  
MoU : Memorandum of Understanding  
MSCA : Marie Skłodowska-Curie Actions  
OA : Open Access  
PCP : Pre-Commercial Procurement  
PI : Principal Investigator / Propriété intellectuelle (selon le contexte)  
PoC : Proof of concept  
PP : Participant Portal  
PPI : Public Procurement of Innovative Solutions  
PPSS : Participant Portal Submission Service  
RISE : Research and Innovation Staff Exchange  
RIA : Research and Innovation Action  
TP : Third Party  
TRL : Technology Readiness Level  
TTG : Time To Grant  
WP : Work Programme / Work Package (selon le contexte)